

Région de LISIEUX (*Calvados*)

Manoir

Croisées

Dernier quart du XVIIIe siècle



Ce manoir de la région de Lisieux conserve plusieurs vestiges de châssis de fenêtres d'une campagne de travaux de réaménagement que l'on peut situer durant le dernier quart du XVIIIe siècle. Deux types de croisées peuvent être recensés. Le premier correspond à une croisée à deux compartiments séparée par une simple traverse formant imposte qui annonce sans ambiguïté les croisées du XVIIIe siècle (type A). Le second est plus classique puisqu'il est traditionnellement formé de quatre compartiments délimités par un meneau et un croisillon moulurés d'un tore à profil demi-circulaire (type B). Bien que les croisées proprement dites soient très mutilées, les éléments subsistants nous ont permis de restituer en partie l'une d'elles (type A). Au-delà de l'intérêt de montrer que les deux types, bien que leur conception soit radicalement opposée, ont été fabriqués à la même époque par un même atelier, il faut souligner ici la conservation exceptionnelle d'un bel ensemble de panneaux de vitres à « borne en pièces quarrées ».

Croisée A

Du premier type, il est conservé plusieurs vantaux vitrés supérieurs dont quatre peuvent être associés par paire d'après les dimensions de leur panneau de vitres (fig. 1.3. et 1.6.). Il subsiste également deux vantaux vitrés inférieurs quelque peu remaniés (fig. 2.1. et 2.2.). L'ensemble de ces éléments est déposé. L'édifice conserve en outre la partie haute (dormant et vantaux vitrés) de deux croisées de ce type (fig. 1.4.). D'après les cotes des panneaux de vitres, il est possible d'associer un des vantaux vitrés inférieurs à une paire de vantaux vitrés supérieurs (plan n°3) et de reconstituer à l'aide des éléments des dormants encore en place une image fidèle d'une croisée de type A qui se situait dans les fenêtres du premier étage (fig. 1.5. / plans n°7 et 8). Bien que ces fenêtres soient percées dans une structure à pans de bois, elles étaient munies de bâtis dormants.

La menuiserie

Le bâti dormant

Comme nous l'avons souligné, il n'est conservé que sur deux croisées du rez-de-chaussée dont seule la partie haute subsiste (fig. 1.1. et plan n°1). Le dormant était divisé en deux compartiments par une traverse profilée d'un tore typique du XVIIIe siècle. A l'instar de la croisée de l'Hôtel de Lantivy à Château-Gontier (étude n°53004), cette disposition annonce clairement les grandes fenêtres du XVIIIe siècle dénuées de toute division ou, pour les plus grandes, séparées par une simple traverse moulurée formant imposte. Le croisillon, que ce soit sur les baies du rez-de-chaussée ou de l'étage, est situé aux deux tiers inférieurs. Son niveau est déterminé par la partition et la composition géométrique régulière des panneaux de vitres. Alors qu'à la fin du XVIIIe siècle, il n'est pas rare de voir descendre le croisillon au niveau de l'axe de la croisée à l'instar de l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001) pour établir des vantaux vitrés sans division (type 4.MM.A.), c'est ici une conception traditionnelle avec traverse médiane sur les vantaux inférieurs qui est adoptée (type 2.MM.T.). En matière d'étanchéité, le dormant reçoit une feuillure pour assurer le recouvrement des vantaux vitrés. Il n'adopte donc pas encore le système décrit par Pierre Bullet en 1691¹ et observé sur la croisée de l'Hôtel de Limur à Vannes (étude n°56001), aux alentours de 1686. La traverse basse des dormants n'ayant pas été conservée, il n'est pas possible d'en déterminer le profil d'origine et de savoir si une véritable pièce d'appui moulurée était employée à l'instar des croisées de l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux ou de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives² (étude n°14002).

Les vantaux vitrés

Les vantaux vitrés supérieurs sont composés d'un cadre assemblé à tenon et mortaise traversée. D'après les exemples retrouvés, cette technique, qui vise à renforcer les assemblages pour maintenir l'équerrage des bâtis, ne semble pas se développer avant les dernières décennies du XVIIIe siècle. A l'extérieur, un couvre joint taillé dans la masse et mouluré d'un tore demi-circulaire accosté de deux baguettes³

assure l'étanchéité de la jonction des deux vantaux et rappelle quelque peu l'ancien meneau torique, ici supprimé (plan n°4 – coupe E-E). On retrouve en partie ce système sur la croisée de l'ancien évêché de Tréguier (étude n°22002) où un meneau plus réduit que celui du dormant est fixé sur le vantail vitré. L'étanchéité des vantaux est assurée par une feuillure périphérique formant recouvrement. Leur chant interne reçoit également une feuillure aux deux faces. A l'extérieur, elle permet le maintien de la vitrerie ; à l'intérieur, elle est là pour accueillir des volets. Ces derniers n'ont pas été mis en place, aucune trace d'un quelconque ferrage n'étant détectable⁴. En partie basse, la traverse n'est pas encore munie de jet d'eau comme à l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives⁵. D'une façon générale, le chêne employé pour la confection des bâtis est peu sélectionné et d'une qualité moyenne, voire médiocre.

Les vantaux vitrés inférieurs sont constitués d'un cadre assemblé à tenon et mortaise traversée, et divisé par une traverse médiane en retrait délimitant deux compartiments pour installer les panneaux de vitres et un volet sur toute la hauteur du vantail (fig. 2.1. et plan n°4 – coupe H-H). On observe cette façon de faire à l'Hôtel de Lantivy à château-Gontier et dans un manoir de la région de Saint-Lô (étude n°50002), tous deux de la fin du XVIIe siècle ou du début du suivant. A l'extérieur, la traverse médiane reçoit un tore demi-circulaire aux extrémités flottées sur les montants. Le vantail subsistant a été retailé à une époque indéterminée pour l'adapter sans doute à un nouveau châssis. Le quart-de-rond du côté des fiches a été éliminé, la position des fiches a été modifiée et le vantail a reçu une serrurerie du XVIIIe siècle (fig. 2.4.). Là encore, les vantaux vitrés n'étaient pas munis de jet d'eau.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux est assurée par des fiches à gond dont la broche est agrémentée à ses deux extrémités d'un motif tourné comme à l'Hôtel de Lantivy à Château-Gontier (fig. 3.4 et 3.7). Sur le vantail inférieur, les fiches d'origine ont été déposées et reposées à des endroits différents (fig. 2.4).

Les organes de fermeture

De manière rationnelle, cette croisée qui n'emploie plus de meneau, aurait pu adopter un système de fermeture basé sur l'emploi de deux verrous verticaux, comme à l'Hôtel de Lantivy, pour condamner le vantail droit et ainsi bloquer le gauche sur lequel il vient battre. En fait, elle privilégie une conception encore fortement inspirée des croisées traditionnelles où chaque vantail possède son propre système de fermeture. Le vantail gauche est ainsi fermé par des verrous tandis que le droit reçoit des targettes traditionnelles (fig. 3.1). Ces ouvrages sont montés sur des platines à panaches repercés d'un cœur. Les verrous possèdent au dos de leur pêne une forte lame (épaisseur 1 mm) formant ressort qui s'étend d'une bride à l'autre (plan n°5). On notera que plusieurs des vantaux conservés sont démunis d'organes de fermeture sans qu'on puisse apporter une quelconque réponse pour justifier cette curiosité (fig. 1.3).

Les verrous installés sur les vantaux du bas proviennent sans aucun doute de leur remaniement. Leur facture et notamment leurs panaches indiquent plutôt une réalisation du XVIIIe siècle (fig. 3.6). Ils sont de plus fixés sur le vantail droit alors que la conception d'origine les a disposés sur le gauche.

La vitrerie

La vitrerie d'origine a été exceptionnellement conservée. Le dessin des panneaux est une composition à « borne en pièces carrées »⁶. On observera que ce dessin varie parfois d'une croisée à l'autre. Sur l'exemple relevé, le carré orne le centre de la composition tandis que sur d'autres il est décalé (fig. 4.3 et 4.4). Les panneaux sont retenus aux intersections des plombs par de gros clous (parfois à tête) dont la taille est au-dessus de la moyenne observée habituellement. Les plombs sont fins et ont une largeur de 7,8 mm. Le verre est conforme aux exemples étudiés jusqu'ici⁷. D'une épaisseur moyenne de 1,2 mm, sa teinte est verdâtre, sa matière laisse apparaître quelques bulles d'air et présente parfois des traces circulaires. Une des pièces montre par ailleurs un bourrelet sur son bord. Toutes ces caractéristiques indiquent bien évidemment qu'il s'agit d'éléments taillés dans des plateaux de verre ronds appelés aussi verre de France et produit essentiellement en Normandie.

Datation

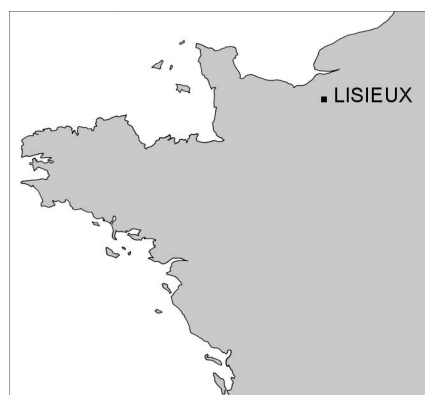
Pour une datation de cette croisée, il est intéressant de la rapprocher des exemples étudiés au manoir de la région de Saint-Lô et surtout à l'Hôtel de Lantivy à Château-Gontier, ces trois menuiseries partageant de nombreuses caractéristiques. L'abolition totale du meneau, pour ne laisser qu'une traverse formant imposte, annonce le XVIIIe siècle, comme la traverse en retrait sur les vantaux vitrés du bas pour y installer des volets sur toute leur hauteur. Les assemblages traversés et l'absence de jets d'eau indiquent de la même façon une fabrication vraisemblablement dans le courant du dernier quart du XVIIe siècle.

Croisée B

Il reste peu d'éléments de ce second type (deux parties hautes / voir planche n°5 et plan n°2). A l'origine, la croisée comportait quatre compartiments. Le meneau inférieur a été scié⁸. Il s'agissait donc d'une croisée au sens initial du terme. Un premier examen permet de constater qu'elle partage avec le type A : les fiches à gond, la serrurerie sur platine à panaches, l'absence de volets intérieurs bien qu'elle soit conçue pour en recevoir et un niveau de croisillon identique. Une analyse plus minutieuse permet également de montrer que les profils de croisillon sont très proches d'un type à l'autre et que les sections des montants et traverses sont identiques (feuillure, largeur et épaisseur / comparer les plans n°1 et 2). Malgré des conceptions différentes quant à leur division en compartiments, nous pensons donc que les deux types sont contemporains, fabriqués par un même atelier et datables du dernier quart du XVIIe siècle. Nous n'avons pas d'explication sur les partis différents adoptés et leur justification mais il faut noter que le type B n'est employé (conservé plutôt) que dans une pièce où les deux

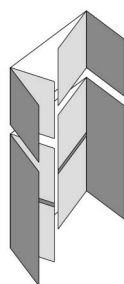
croisées sont en vis-à-vis. Doit-on en déduire qu'il s'agit d'une demande expresse du propriétaire pour une fonction particulière ? Il n'est pas rare que deux types de croisée soient adoptés sur un même édifice mais la différenciation porte plutôt sur le mode de vitrage, voire la qualité de la serrurerie. Durant la deuxième moitié du XVIIIe et au suivant, on emploie parfois d'antiques panneaux de vitres pour les pièces secondaires et des carreaux de verre pour les pièces de réception. Plus tard, le même phénomène se reproduira avec les petits carreaux et les grands. Quoi qu'il en soit, cet exemple montre l'emploi rare de deux types de croisée dont l'un ne répond plus aux exigences du confort moderne mais dont le dessin semble conserver encore la faveur de certains propriétaires pour des raisons qui demeurent obscures.

Situation



Typologie (croisée A)

Type 2.MM.T.



Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée type A
- Planche n°2 : Croisée type A
- Planche n°3 : Croisée type A (serrurerie)
- Planche n°4 : Croisée type A (vitrerie)
- Planche n°5 : Croisée type B
- Plan n°1 : Croisée type A (rez-de-chaussée) / Coupes
- Plan n°2 : Croisée type B (rez-de-chaussée) / Coupes
- Plan n°3 : Croisée type A (1^{er} étage) / Elévation intérieure (relevé / trois vantaux vitrés)
- Plan n°4 : Croisée type A (1^{er} étage) / Coupes
- Plan n°5 : Croisée type A / Serrurerie
- Plan n°6 : Croisée type A / Vitrerie
- Plan n°7 : Croisée type A / Restitution (élévation intérieure)
- Plan n°8 : Croisée type A / Restitution (élévation extérieure)

Restitution de la clôture

Nous rappelons que la restitution de la croisée a été possible grâce au regroupement d'éléments provenant de trois sources. Le dormant a été étudié d'après les vestiges encore en place dans les fenêtres du rez-de-chaussée du manoir dont seuls les éléments du haut subsistent. Les vantaux vitrés ont été sélectionnés pour mettre en corrélation deux vantaux du haut et un vantail du bas d'après les dimensions de leurs panneaux de vitres et la section de leurs éléments. Les deux vantaux du haut ne présentant aucune trace de serrurerie en dehors de leurs fiches, la position des organes de fermeture a été observée sur les autres bâtis. Les seules interrogations qui demeurent sur cette restitution concernent la pièce d'appui du dormant et la serrurerie des vantaux vitrés inférieurs. Pour la pièce d'appui, les recherches n'ont pas permis de retrouver son profil. Nous lui avons donc donné le profil le plus simple et le plus ancien pour ne pas créer d'ambiguïtés. En ce qui concerne la serrurerie et en dehors de sa position exacte, inconnue, l'interrogation porte sur l'utilisation ou non de verrous à queue pour en faciliter la préhension (voir hôtel de Lantivy à Château-Gontier). Au regard du relatif archaïsme du dispositif de fermeture de la croisée qui fait perdurer une autonomie de chaque vantail, il est probable que les verrous employés étaient eux aussi traditionnels et ne possédaient donc pas de queue allongée.

¹ « si l'on veut que les volets soient attachés sur les chassiss dormans, il faut que les chassiss à verre entre dans les dormans, et l'ouvrage en est meilleur ». Pierre Bullet, *L'architecture pratique*, 1691, Paris, p.264.

² La reconstitution graphique en coupe verticale d'une croisée permet de calculer l'espace libre dans la fenêtre en pierre réservé à la traverse basse du dormant et de déterminer parfois sa conception initiale. En l'occurrence, pour les croisées du rez-de-chaussée qui ont conservé leur partie haute, le cumul des cotes de hauteur des traverses, des panneaux de vitres (tous égaux) et des jeux de fonctionnement aboutit à un total de 1774 mm environ pour une hauteur de baie de 1940 mm (entre le linteau et l'appui). L'espace disponible de 166 mm ne saurait correspondre à une pièce d'appui moulurée ou à un quelconque élément de bois. Les panneaux de vitres étaient peut être inégaux entre les vantaux du haut et ceux du bas. Quoi qu'il en soit, l'exercice ne permet pas ici de déterminer le type de traverse utilisé sur le dormant.

³ La mouluration du couvre-joint n'est pas sans rappeler le profil de certains petits-bois contemporains à demi-rond accostés également de deux baguettes : « les petits bois de carreaux 1 pouce ½ (41 mm) au moins ou deux pouces (54 mm) ; on les assemble avec des plinthes ou à pointes de diamants, et on les orne de demi-ronds, de baguettes des deux costez selon qu'on le desire ». Pierre Bullet, *L'architecture pratique*, p.264.

⁴ Une des croisées présente toutefois des gâches qui indiquent qu'elle a reçu des volets (fig. 1.2).

⁵ « Pour empêcher que l'eau ne passe au droit de l'appui et du meneau de la croisée, l'on fait la traverse d'enbas du chassiss à verre assez épaisse pour y faire des reverseaux. Cette pièce est faite par dessus en quart de rond, et par dessous une mouchette pendante pour rejeter l'eau assez loin sur l'appui, afin qu'elle n'entre point dans les appartemens ». Pierre Bullet, *L'architecture pratique*, p.264.

⁶ André Félibien, *Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, et des autres arts qui en dépendent : avec un dictionnaire des termes propres à chacun de ces arts*, Paris, 1676, planche XXXIX.

⁷ Voir notamment l'hôtel de Limur à Vannes, l'ancien évêché de Tréguier, l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux, l'abbaye de Saint-Pierre sur Dives et le manoir de la région de Saint-Lô.

⁸ Le meneau était d'un seul tenant et interrompait le croisillon comme à l'ancien Hôtel Dieu de Bayeux (étude n°14001).